

REPRÉSENTATIONS DE L'ASSOMPTION EN LIMOUSIN

En occident, le Thème de l'Assomption de la Vierge a remplacé celui, plus rarement représenté, de la Dormition.

Sans fondement scripturaire, une croyance, qui fut longue à s'imposer, a souhaité établir un parallèle entre la gloire du Fils et celle de sa Mère. Trois jours après sa mort, Marie serait ressuscitée et aurait été enlevée au Paradis sur les ailes des anges.

La tradition apparaît d'abord en Orient vers le IXe, puis en Occident où elle s'impose définitivement au **XIIIe** grâce à l'action de grands théologiens comme Thomas d'Aquin, Bonaventure et Albert le Grand.

Pourtant, ce n'est qu'en **1950** qu'est proclamé le dogme de **l'Assomption** par le pape Pie XII.

L'Assomption corporelle s'oppose à la Dormition où seule l'âme s'élève pour rejoindre le ciel.

D'abord passive dans les premières représentations, Marie est soulevée de terre par les anges, elle devient plus active, comme une véritable Ascension au XVIIe. Debout sur un croissant de lune, couronnée d'étoiles, Marie s'élève dans les cieux.

Le thème est assez peu représenté en Limousin où il se limite le plus souvent à une statuaire baroque de Vierges dites de l'Assomption dont les pieds reposent sur un croissant de lune. La toile du musée de l'Evêché constitue une remarquable exception.